

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

REGISTRE DES DELIBERATIONS **CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE** **DU VENDREDI 04 DECEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le quatre décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MEY, Maire.

Ordre du Jour :

- Rapport annuel 2019 du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise
- Affectation de la dotation cantonale d'équipement 2020
- Aménagement de la mairie et des abords
- Création d'un terrain de pétanque
- Opération 1000 arbres
- Manifestations de fin d'année
- Questions diverses

Présents : Mesdames et Messieurs Alain COCQUEMPOT, Corinne DUQUE, Nicolas FONTAINE, Jean-Jacques MEY, Philippe LAFORGE, Marie PETOT, Carl POULAIN, Nicolas ROY, Claudy VALETTE, Ariel VALLERON, Nadège VALLERY.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de la convocation : 30/11/2020

Nombre de membres présents : 11

Date d'affichage : 30/11/2020

Ouverture de la séance à 18 h 30

Secrétaire de séance : Madame Corinne DUQUE

Le compte-rendu de la séance du 16 octobre 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

Rapport annuel 2019 du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise (délibération n°47/2020)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution en eau potable du SIAEP de la Bourgogne Nivernaise au titre de l'exercice 2019.

Affectation de la dotation cantonale d'équipement 2020 (délibération n°48/2020)

Monsieur le Maire propose aux membres d'affecter la dotation cantonale d'équipement de 5 004 € attribuée par le Conseil Départementale de la Nièvre au programme de voirie de la route de Menetou. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette affectation.

Aménagement de la mairie et des abords

Monsieur le Maire expose son projet de procéder aux aménagements des locaux de la mairie et des abords extérieurs de celle-ci, et d'engager une réflexion pour la construction d'un garage et d'un local technique. Ce qui est approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

Création d'un terrain de pétanque

Monsieur le Maire propose de créer une aire de jeu de boules sur le terrain jouxtant la mairie, dont il reste à définir un emplacement. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la création de cette aire de jeux.

Opération 1000 arbres

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la plantation des vingt arbres dont la commune est dotée, aura lieu le mardi 15 décembre 2020 en présence des membres du conseil qui seront disponibles.

Questions diverses

Travaux en cours :

- **Voirie** : l'entreprise MERLOT a effectué les travaux au Davion. Les bas-côtés seront comblés par l'entreprise ETP des Vareilles.

Transfert du pouvoir de police : Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il s'oppose au transfert des 8 pouvoirs de police administrative spéciale en matière :

- d'assainissement
- de collecte des déchets
- d'aires d'accueil ou de terrains de passages des gens du voyage
- de la circulation et du stationnement, dans le cadre de la compétence voirie
- de délivrance des autorisations de stationnement aux exploitants de taxis
- de sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et des édifices menaçant ruine
- de manifestations culturelles et sportives
- de défense extérieure contre l'incendie,

Et ceci dans le respect des services de proximité de sa fonction de maire.

Les membres présents prennent acte de cette opposition.

Prêt toiture de l'église : Monsieur le Maire informe le conseil que le remboursement par anticipation du prêt serait trop onéreuse. En effet, l'indemnité financière prévue au contrat serait égale à la totalité des intérêts restant dus. Ce qui ne présente aucun avantage quant à cette opération.

Prêt travaux : Monsieur le Maire a sollicité le crédit agricole afin d'obtenir un crédit permettant de couvrir les travaux engagés et notamment ceux de voirie. Une offre a été reçue pour une enveloppe de 90 000€ à rembourser sur 9 ans au taux de 0.38% l'an avant toute mise en concurrence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le principe de recours à l'emprunt et autorise Monsieur le Maire à interroger d'autres organismes financiers.

Site web : un site internet de la commune est en cours de création auprès de Campagnol.fr.

Commission fleurissement : Madame Corinne DUQUE propose de créer une commission pour le fleurissement de la commune au printemps prochain.

Les membres : Mesdames et Messieurs Carl POULAIN, Nicolas ROY, Nadège VALLERY, Nicolas FONTAINE, Alain COCQUEMPOT, Jean-Jacques MEY.

Carte cadeaux aux agents (délibération n°49/2020)

Monsieur le Maire propose de reconduire la gratification annuelle octroyée au personnel communal, à savoir la remise d'une carte cadeau dans la limite du plafond de la sécurité sociale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve cette proposition.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 15 janvier 2021 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Jean-Jacques MEY
Maire

Corinne DUQUE
Secrétaire de séance